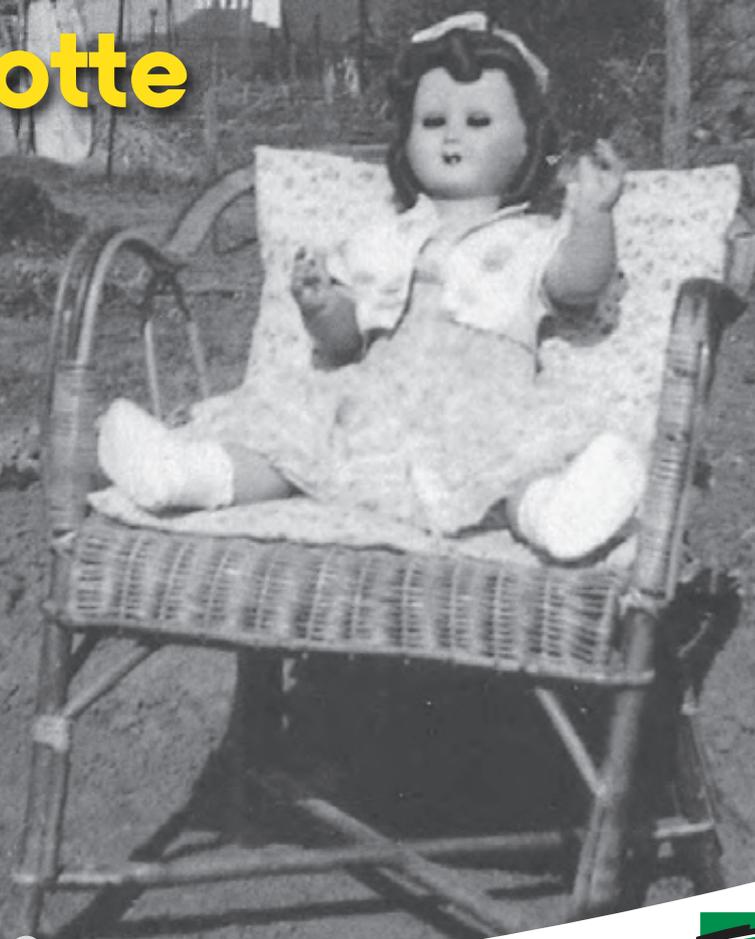


contact

Bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte

Un numéro spécial
pour mieux connaître
notre commune

Histoire(s) de Thourotte



Décembre 2019

Édito

Nous sommes à quelques mois des élections municipales de mars 2020. Durant cette période pré-électorale, la loi autorise la poursuite des publications des communes mais en réglemente le contenu. Nous ne pouvons évoquer ni notre bilan, ni nos projets.

Dans le respect de ces obligations, nous vous proposons, avec ce bulletin, de parcourir l'histoire de notre ville. Vous pourrez découvrir comment Thourotte a traversé les siècles. Nous mettons à l'honneur des personnalités qui ont laissé leurs empreintes dans ce long parcours. Nous évoquons l'histoire de notre patrimoine, de nos paysages. Nous vous faisons vivre des événements qui ont marqué notre cité, notamment lors des périodes les plus troublées de l'histoire de France.

Ce numéro se compose de quelques articles déjà publiés dans *Contact*, mais aussi de textes inédits que vous ne manquerez pas d'apprécier et de conserver. Ce travail a été rendu possible grâce à la persévérance de notre archiviste municipal, qui a à cœur d'entretenir la mémoire de Thourotte et de nous la faire partager.

Je vous laisse donc tourner les pages de ce long cheminement, que nous avons en commun et qui a contribué à forger notre identité de cité populaire et humaniste.

Patrice Carvalho

Maire de Thourotte, Président de la Communauté de Communes des Deux Vallées



“ *Contact* ”, bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte, décembre 2019

Directeur de la publication : Patrice CARVALHO

Co-directeur de la publication : Didier VERVEL

Réalisation : Service Archives municipales (Laurent FOURNIER) avec la collaboration du Service Communication (Jacques DESMOULIN et Damien FRUGIER)

Impression : Imprimerie de Compiègne
Tél : 03 44 30 51 00



Tirage : 2800 exemplaires

Sommaire



- Le bulletin municipal est né en 1964. [page 3](#)
- Comment Thourotte a traversé les siècles [pages 4 et 5](#)
- Un retable de l'an 1555 [pages 6 et 7](#)
- Avis de tempête [page 8](#)



- Figures de la Révolution française [pages 8 et 9](#)
- Les prénoms ont leur histoire [page 10](#)
- Chanteraine [pages 10 et 11](#)
- La Fête des Pères Lapins [page 12](#)



- L'école pour tous... et pour toutes [page 13](#)
- Un petit monument pour la grande Histoire [page 14](#)
- 1^{er} septembre 1944 : la Libération de Thourotte [page 14](#)



- La cité sportive [page 15](#)
- L'architecte Marcel Paysant [pages 16 et 17](#)
- Les Effaloises [page 18](#)
- Des délibérations municipales qui ont du chien [page 19](#)

En couverture : rue de la coopérative, dans les années 1950, la poupée de Marie-José pose devant l'usine Saint-Gobain, reconnaissable à ses cheminées... qui n'existent plus aujourd'hui.

Le bulletin municipal est né en 1964.

Dès que vous le recevez, vous le lisez avec intérêt : c'est le bulletin municipal. À Thourotte, il est paru, sous sa première formule, en décembre 1964. Ce magazine annuel a été complété, au début des années 1980, par la revue *Thourotte Dialogue* puis par *Contact*, créé en 1990 et toujours en activité.

Le bulletin officiel municipal de 1964 abordait la surélévation du groupe scolaire Onimus (côté filles), le projet d'assainissement, la dénomination des rues du 3^{ème} lotissement (rues Kennedy, Coty et Ancelin), le fleurissement de la ville et la vie associative. Ce sont des thématiques que nous retrouvons encore aujourd'hui dans nos magazines municipaux.

Pourquoi un tel support de communication ?

Pour répondre convenablement à cette question, reprenons l'éditorial de ce premier bulletin. Il est signé par le maire de l'époque, Monsieur Clotaire Baujoin. Pour installer durablement ce rendez-vous annuel, il écrit ces mots :

AVANT-PROPOS

*PAR MONSIEUR CLOTAIRE BAUJOIN
MAIRE DE THOUROTTE*

« Tout membre d'une collectivité a le droit et le devoir de savoir ce qui se passe dans sa Commune » ; c'est pourquoi j'ai pensé qu'un lien devait exister entre la Municipalité et les administrés.

J'ai donc le plaisir de vous présenter le premier numéro de ce Bulletin Municipal d'information qui n'a pas d'autres prétentions que d'essayer de faire connaître à tous ce qu'est la gestion de THOUROTTE et le but poursuivi.

Il est compréhensible que certains n'aient pas saisi l'intérêt d'une telle publication, celle-ci étant la première, mais il n'est pas douteux qu'ils s'apercevront très vite de sa grande diffusion publicitaire et du nombreux public qu'elle peut atteindre.

Dans ce numéro, je me suis efforcé de faire un tour d'horizon sur THOUROTTE, sur ses réalisations et ses projets, dans les suivants vous pourrez constater son évolution dans tous les domaines.

Nous essaierons toujours d'être brefs, concis et objectifs.

Je souhaite que cette première édition apporte à chacun de vous la satisfaction de connaître officiellement votre Commune et la joie d'y vivre.

**Le Maire :
C. BAUJOIN.**



Tout membre d'une collectivité a le droit et le devoir de savoir ce qui se passe dans sa commune.

Comment Thourotte

Imaginez Thourotte bien différente de ce que nous connaissons : Thourotte sans maisons ni bâtiments, avec une rivière coulant le long des Effaloises et traversant ce qui, beaucoup plus tard, deviendra le canal. Remplacez les usines et les rues par des forêts. Vous y êtes ? Alors vous voyez ce que nos ancêtres ont connu en s'installant sur notre territoire. Un espace vierge qu'ils ont colonisé, il y a de cela plus de 3000 ans, à la fin de l'Âge du Bronze.

L'histoire ancienne de notre commune s'écrit en pointillés. Ses premiers habitants nous ont laissé une nécropole de 18 sépultures dans une zone qui est aujourd'hui la zone d'activités du Gros Grelot.

Le temps s'écoule car, même si nous retrouvons les restes d'une villa gallo-romaine, il faut attendre le milieu du Moyen-Âge pour que l'on parle, enfin, d'un village portant le nom de *Torentense Castrum*.

Cette époque fut peut-être le premier âge d'or de notre commune. En effet, la châtelainie de Thourotte dépendait du comté de Noyon qui, au 10^{ème} siècle, appartenait à Bernard II, comte de Senlis. En 1185, notre châtelainie est rattachée au domaine royal en même temps que les seigneuries d'Artois, d'Amiens et du Valois.

Un village portant le nom de *Torentense Castrum*

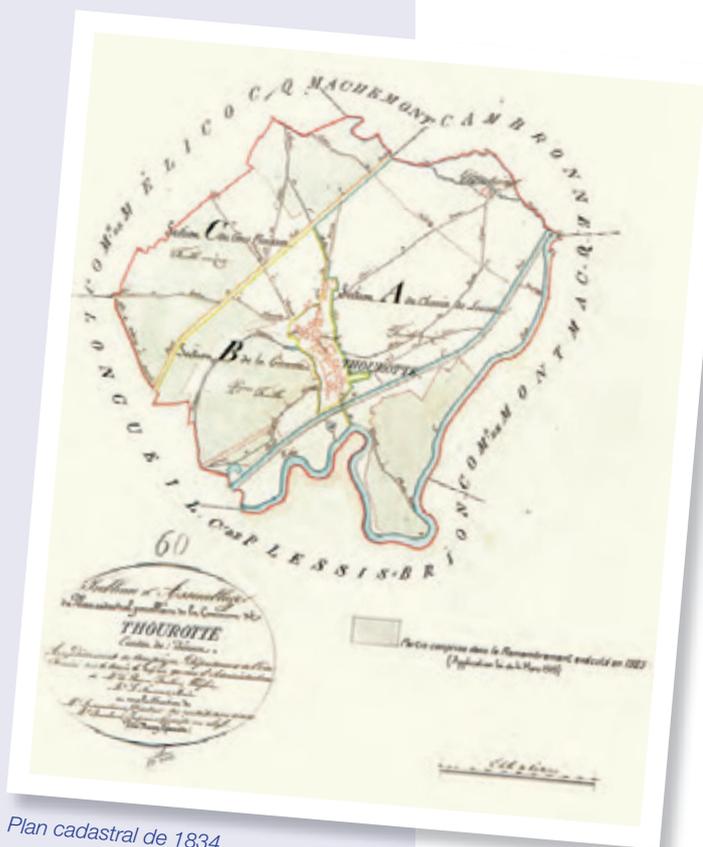
Le bâtiment témoignant le mieux de cette époque est l'église dédiée à Notre-Dame de la Nativité. Datant du 12^{ème} siècle pour ses parties les plus anciennes comme le clocher, elle ne fut pas qu'une simple église paroissiale. En dehors des messes, les chanoines s'y réunissaient quotidiennement pour prier, mais aussi pour prendre des décisions collégiales.

L'Ancien Régime reste très sombre pour nous. Toutefois, nous savons que l'actuel Espace Roger Paullier portait à cette époque le nom de " chemin des morts ". Référence ici, aux morts transitant sur les extérieurs du village pour éviter de contaminer les vivants. Autre exemple, les " basses vignes " où, tout simplement, était produit du vin, essentiellement de messe. Nous pouvons tout de même vous parler du baptême d'une dame importante qui se déroula le 11 mai 1778. À cette date fut baptisée Louise-Henriette, personnage haut placé de la commune, puisque cette charmante demoiselle n'était autre que la cloche de l'église.

La Révolution Française change la face de la France et touche aussi notre commune. Les maisons communes sont créées et de nouveaux personnages officiels prennent leurs fonctions : les maires. Historiquement, nous avons noté M. Charles Ledru comme premier maire de la commune en 1802. Mais ce n'est pas tout-à-fait juste. À la lecture des actes d'état civil de cette période, il apparaît d'autres noms comme, par exemple, celui de M. Deretz, maire et procureur de la commune de Thourotte en 1792. Parallèlement, c'est l'époque des citoyens soldats, jeunes Thourottois partis volontairement combattre les ennemis de la République.

Le 19^{ème} siècle se déroule plus tranquillement. Notre commune passe de 296 habitants en 1826 à 524 en 1906, ce qui est relativement faible au regard du 19^{ème} siècle industriel. Thourotte reste profondément agricole même si, en 1884, vient s'installer sur notre commune une première industrie, l'entreprise Carel Aine Fouche. Vous la connaissez peut-être sous l'appellation de " société de créosotage " ou d' " usine de fabrication de traverses de chemins de fer ". Cette entreprise profitait, sur notre territoire, d'une scierie, du canal - présent depuis 1836 - et du chemin de fer, installé en 1849. C'est tout de même le siècle des premières constructions administratives : en 1850, on bâtit la première mairie, dont le bâtiment abrite aujourd'hui la perception. En 1879, Thourotte a son école des filles, à l'angle de la rue Jean Jaurès et de la rue de la République. En 1897 est construit un nouveau bureau de poste. Aujourd'hui, ce bâtiment de la rue de la République est une fameuse brasserie : L'Estaminet.

Le 20^{ème} siècle s'ouvre par un conflit mondial, qui emporte 23 jeunes Thourottois. Indirectement, cette tragédie apporte aussi le modernisme et une forte industrialisation pour notre commune. En effet, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, le groupe Saint-Gobain décide de reconstruire deux de ses usines - détruites par les combats - en un seul et même endroit : Thourotte. S'étalant sur trois ans, les travaux font venir plus de 25 nationalités. Ils s'achèvent en 1923, année de l'inauguration de l'usine.



Plan cadastral de 1834.

a traversé les siècles

À partir de cette date, Thourotte change de profil. Le monde paysan tend à disparaître au profit de celui des ouvriers. Parallèlement à la construction de l'usine, deux cités ouvrières apparaissent avec salle de spectacle et de cinéma, dispensaire, chapelle, hôtel, coopératives alimentaires, écoles primaires et maternelles, maisons pour veuves et pour célibataires. Beaucoup de ces bâtiments existent toujours et certains ont encore leurs fonctions d'origine.

Face à l'arrivée de nouveaux habitants, presque 2000 en 2 décennies, de nouveaux bâtiments sont construits, comme le groupe scolaire Onimus, complété par une mairie inaugurée en 1936. Cet ensemble, voulu par le maire de l'époque, M. Joseph Onimus, doit permettre le rapprochement des nouveaux et anciens Thourottois. Grandiose pour l'époque, le projet est construit en plein milieu des champs, car la rue Jean Jaurès n'existe pas encore. Les logements H.L.M. et la salle Marcel Cerdan n'apparaissent que dans les années 1970.

C'est au cours de cette même décennie que des logements collectifs ou individuels voient le jour partout sur notre territoire. Des zones, jusque-là agricoles, laissent place aux quartiers du Martelois, Garenne, Courtil Muret, Effaloises... De nouvelles structures voient le jour, comme le collège Clotaire Baujain, la piscine et le groupe scolaire du Martelois, ou encore, au début des années 1980, le complexe polyvalent Édouard Pinchon.

Nous voilà arrivés à l'histoire toute récente de Thourotte. À la fin des années 1990, on implante la Z.A.C. (Zone d'Aménagement Concerté) du Gros Grelot. À proximité, la déviation de la R.D. 932 permet la création de la Promenade de la 32, inaugurée en 2018.

Aujourd'hui, c'est le quartier Jean Jaurès qui achève sa profonde mutation. Loin de rester figée dans son histoire, la ville de Thourotte poursuit son évolution...



Prise au début des années 1950, cette carte postale démontre l'évolution de notre ville. En effet, sur cette pose, n'apparaissent pas les trois premiers lotissements (rues de Verdun, du Maréchal Leclerc, Ancelin et Kennedy) construits à partir de 1954. Le groupe scolaire Onimus n'a pas encore son étage. La salle Marcel Cerdan et les H.L.M. de la rue Jean Jaurès ne sont pas sortis de terre. La zone comprise entre la cité Saint-Gobain et le vieux Thourotte reste en culture. Néanmoins, on reconnaît aisément le Stade Paullier, alors tout nouveau.

Un retable de l'an 1555

À l'église Notre-Dame de la Nativité, dans la partie droite du transept, le retable de 1555 a retrouvé sa splendeur. En 2015, ses panneaux sont sortis d'une campagne de restauration de neuf ans. En plus de commenter cette œuvre, *Contact* vous raconte les circonstances dans lesquelles les panneaux ont été retrouvés avant d'être rénovés.

On a retrouvé les panneaux oubliés !

Datant du 12^{ème} siècle, l'église Notre-Dame de la Nativité est une merveille qui abrite d'autres merveilles. Dans le chœur, on peut admirer un retable. Les fidèles ont aussi l'habitude d'en contempler un deuxième, situé à la gauche du transept. Jusqu'à aujourd'hui, ils prêtaient sans doute moins d'attention au troisième retable. Il n'était pas très attrayant, depuis le vol de ses statues centrales. Il manquait aussi les volets peints : on n'y pensait plus, ou on se disait qu'ils s'étaient volatilisés en même temps que les statues.

En 2006, la mairie de Thourotte est contactée par la responsable du dépôt d'objets d'art de Champs-sur-Marne. Elle affirme qu'elle a trouvé, dans sa réserve, les volets d'un retable de 1555, déposés par la municipalité de Thourotte pour restauration. Depuis quand sont-ils à Champs-sur-Marne ? Dans leurs services comme dans les nôtres, personne n'est capable de le dire ! Le dépôt d'objets d'arts a tout de même un indice : une fiche d'inventaire, indiquant qu'une restauration a déjà été opérée dans les années 1960. Ensuite, les volets seraient revenus à Thourotte. Plus tard, ils seraient retournés à Champs-sur-Marne pour une nouvelle demande de restauration, manifestement non effectuée. Qui a formulé cette demande ? À quelle époque ? Plus personne ne le sait !

Cet article a été publié pour la première fois dans Contact en juillet 2015.

La campagne de restauration

Le conseil municipal décide de récupérer les panneaux et de les faire restaurer. Les opérations étant longues, difficiles et coûteuses, elles s'effectuent en plusieurs tranches, de 2008 à février 2015. Restauratrice d'objets d'art, Florence Adam dépoussière, nettoie les volets, gratte le mastic et... les couches successives de peinture ! En effet, elle découvre qu'avant la rénovation des années 1960, il y a eu plusieurs campagnes de restauration ! Elle gratte jusqu'aux peintures d'origine. Ensuite, elle reconstitue les tableaux : elle les repeint en respectant scrupuleusement les œuvres d'origine. Elle s'appuie sur une importante documentation, sur des années d'expérience, et sur un incontestable talent.

Dans l'église, on prépare le réaccrochage des volets en remettant en état la caisse qui les supporte. On assainit le mur. On restaure l'autel en bois ainsi que la prédelle, qui est l'œuvre horizontale ornant la partie inférieure du retable. Aujourd'hui, vous pouvez admirer cette œuvre derrière une grille en ferronnerie, placée sous alarme.

Les travaux de restauration ont été financés à 25% par la municipalité de Thourotte, et à 75% par le Conseil Général de l'Oise et par la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Par cet article, la commune renouvelle ses vifs remerciements à ces deux organismes pour leur soutien financier autant que pour leur importante aide technique.



Les statues centrales, avant leur vol en 1972.



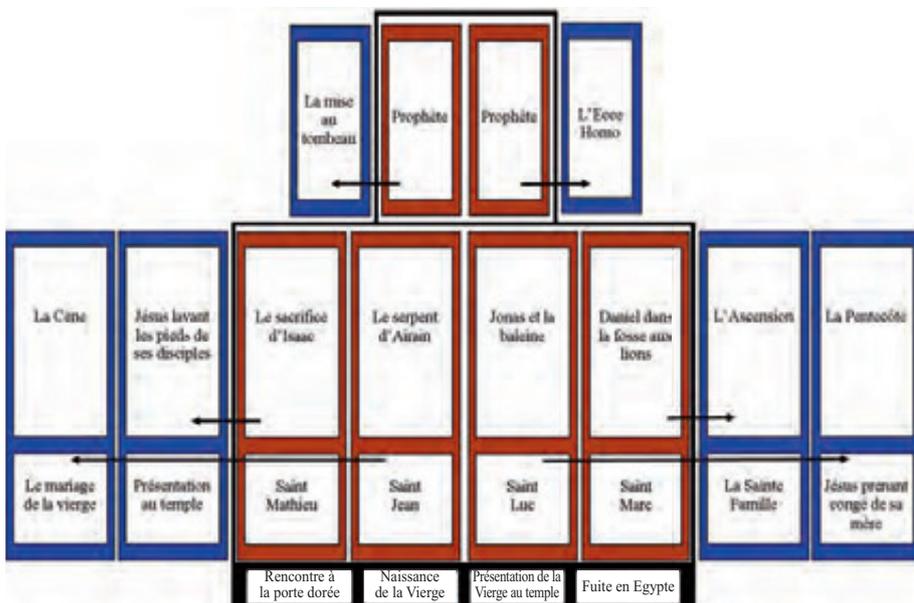
L'œuvre

Sur une des peintures d'inspiration flamande, une date apparaît : 1555. Il est probable que ce retable n'ait jamais été exposé ailleurs qu'à l'église de Thourotte. Il n'a pas été produit sur place, mais dans un des cinq ateliers du Nord de la France : vient-il d'Abbeville, d'Amiens, de Beauvais, de Rouen ou de Troyes ?



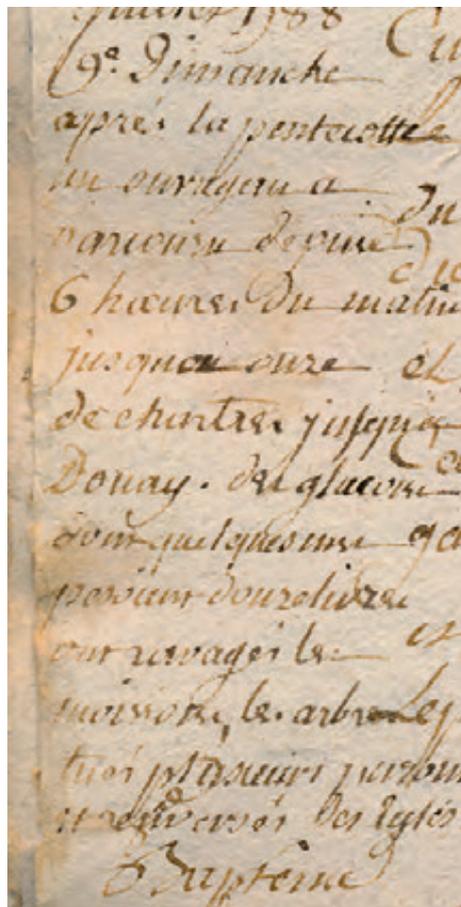
Si l'on suit la tradition, un retable doté de panneaux reste fermé. On l'ouvre à l'occasion de grandes cérémonies, comme celle du dimanche de Pâques. Lorsque le retable est fermé, chacun peut contempler quatre grands moments de l'Ancien Testament, et reconnaître quatre apôtres de Jésus, tous occupés à lire ou à écrire. Une fois que l'on a déployé tous les panneaux, on découvre des tableaux retraçant la vie de la Vierge Marie et du Christ. Très réussis, ils sont certainement l'œuvre d'un maître. Moins aboutis, les panneaux "extérieurs" ont dû être peints par son élève : dans les scènes de l'Ancien Testament, les visages sont moins détaillés, le mouvement des mains est moins naturel. Plusieurs scènes sont clairement inspirées de gravures de l'illustre peintre allemand Albrecht Dürer (1471-1528).

Alors que les épisodes de la Bible se situent à une époque forcément lointaine, le 16^{ème} siècle est très présent dans les tableaux : les objets et les bâtisses sont typiques de l'époque féodale. Les costumes rappellent les vêtements qu'on achète à la foire d'Anvers. Le bateau de Jonas ressemble fortement à une caravelle moyenâgeuse. Quant à la baleine, elle est dessinée par un artiste qui n'a manifestement jamais vu l'animal de ses yeux ! Pour la même raison, le lion et les serpents sont assez caricaturaux. Lorsque vous observerez le retable, vous ne manquerez pas de remarquer de nombreux détails concernant la religion, mais aussi l'histoire de l'art.



Quelles que soient vos convictions, vous êtes tous invités à admirer cette œuvre qui a traversé les siècles.

Avis de tempête



Au hasard des recherches, l'archiviste est tombé sur cette petite note en marge des registres paroissiaux.

Elle date de juillet 1788 et concerne un événement climatique d'importance.

Pour vous aider, voici la retranscription :

“ Dimanche, après la Pentecôte, un orage a parcouru depuis 6 heures du matin jusqu'à 11 heures, de Chartres jusqu'à Douai. Des glaçons, dont quelques-uns pesaient 12 livres, ont ravagé les moissons, les arbres, tué plusieurs personnes et renversé les églises. ”

Pour information, 12 livres équivalent à environ 5,4 kg. Ce poids est très exagéré. Des sources plus fiables estiment plutôt les grêlons à 600 ou 700 grammes... ce qui représente déjà une masse importante ! L'Académie des Sciences décrit le phénomène ainsi :

“ Parmi les grêlons irréguliers, les uns étaient demi-sphériques, d'autres arrondis au milieu et comme armés de pointes, d'autres approchant de la forme de l'octaèdre, d'autres longs et épais comme des morceaux de glace, d'autres représentant des stalactites branchues. Au centre de la partie la plus épaisse de ces derniers, on distinguait un point blanc, opaque, rond, gros comme un pois, qui paraissait en être le noyau. ”

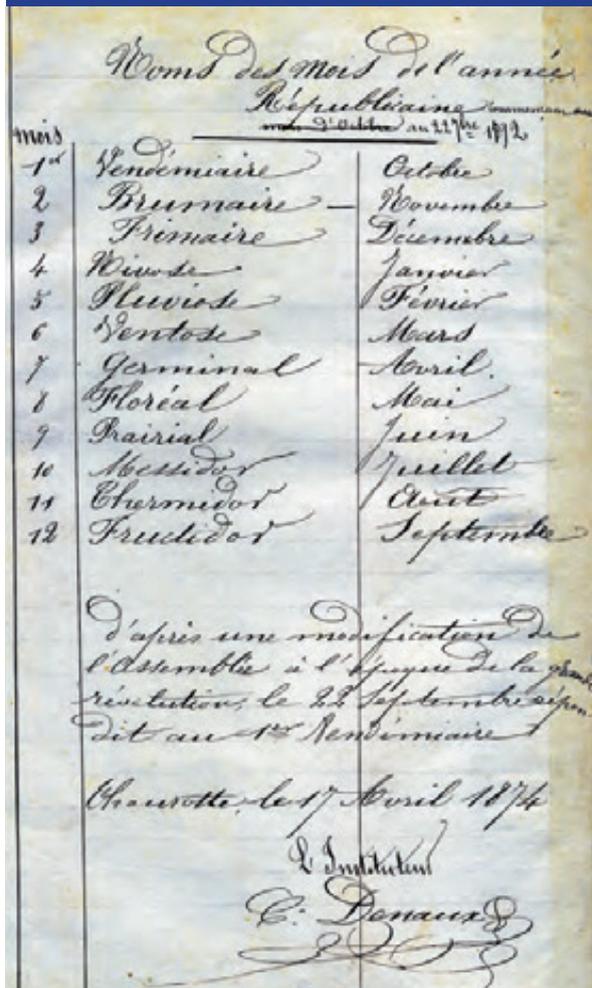
Cette tempête – que les météorologues qualifient aussi d'ouragan - apparaît après une période de sécheresse dans le nord et de pluie dans le sud. Les récoltes étaient déjà vouées à perdre 30% de rendement. La tempête touche les régions productrices de blé. Dès la fin de l'été, c'est le début de la disette. Le prix du blé augmente.

De plus, l'hiver 1788-1789 est l'un des plus rudes de cette période, avec des températures approchant -25°C dans plusieurs régions.

Sur Thourotte, la météo fait des victimes : sur les deux années 1788-1789, avec un pic en hiver, on enregistre 29 décès, soit plus que sur la période 1785-1787 (24 morts).

1789 est aussi l'époque où remontent, de toute la France, les fameux cahiers de doléances du Tiers-État : le peuple y exprime notamment des revendications consécutives aux récents événements climatiques.

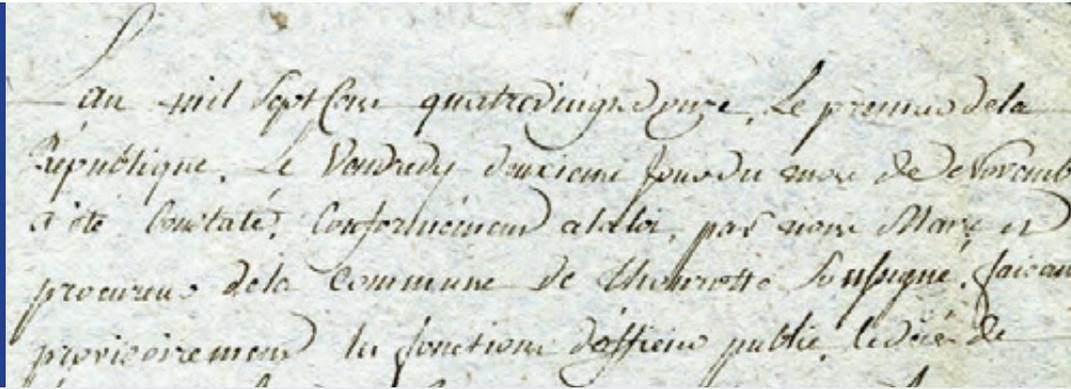
Pour certains historiens, la fameuse tempête est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase : l'ouragan a éclaté un an et un jour avant la prise de la Bastille !



Avec les noms si marquants qu'il donnait aux mois (Thermidor, Fructidor, Vendémiaire, etc.), le calendrier révolutionnaire fut utilisé de 1792 à 1806. Il est ici retranscrit, en 1874, par l'instituteur communal de Thourotte. Nous pouvons imaginer qu'il avait rédigé ce document dans le cadre de sa leçon d'histoire. Mais nous savons que cet instituteur était aussi officier d'état civil. Pour enregistrer sur son registre les décès de vieux Thourottois nés avant 1806, il avait besoin de convertir les dates figurant sur les actes de naissance. Ce document serait donc un très utile pense-bête.

Cet article a été publié pour la première fois dans Contact en juillet 2012.

Figures de la Révolution française



En-tête d'acte de décès, daté de novembre 1792.

Nous avons l'habitude de vous proposer des portraits d'hommes et de femmes qui donnèrent leurs noms à des lieux ou rues de la commune. Cette fois-ci, nous avons voulu vous parler des Thourottois qui ont connu l'époque de la Révolution française.

Les “ maires ”

Le tableau des maires de la commune commence étrangement en 1802 avec, comme premier maire, M. Charles Ledru. Cependant, dès 1791, nos registres d'état civil donnent des termes comme “ citoyens ” et surtout “ maison commune ” : c'est l'ancêtre de la mairie. Il devait donc exister, à cette date, un responsable communal faisant office de maire, car les toutes premières élections municipales furent organisées en février 1790, avec renouvellement en novembre 1791 et en novembre 1792.

C'est en 1792 qu'apparut notre tout premier maire : M. Derets. Il est déclaré comme “ maire procureur ” de la commune de Thourotte. Nous pensons qu'il exerçait déjà en 1791, mais ceci n'est qu'une supposition. En décembre 1792, M. Derets fut remplacé par M. Pincheprez, qui occupa le poste de maire jusqu'au 22 août 1795 (5 fructidor de l'an 3). Cette date est importante : c'est le jour de la mise en place d'une nouvelle constitution modifiant le régime d'élection, et surtout créant les municipalités de canton.

Le canton devint, jusqu'en 1800, le centre administratif d'un territoire mais aussi et surtout de toutes les communes de sa juridiction. A sa tête, un agent national, souvent appelé commissaire, prenait les décisions en accord avec le conseil des communes. Nous ne pouvons donc plus parler de maire pour Thourotte car notre commune, comme beaucoup d'autres, fut rattachée au canton de Coudun.

Ses représentants étaient élus pour deux ans. Pour Thourotte, nous retrouvons ainsi M. Vincent Fortin en 1796-1797, puis M. Pincheprez (à nouveau) de 1798 à 1799, pour terminer en 1800-1801 par M. Alexandre Delignière, élu le 6 floréal (25 avril). Il fut le dernier représentant élu puisqu'à partir de 1802, les maires des communes, recréées, furent nommés par l'administration centrale. C'est ici que nous retrouvons M. Charles Ledru, nommé en 1802. Cependant, sachez que cet instituteur était déjà officier municipal et membre du Conseil Général de la commune en 1792, 1793 et 1794 et qu'il fut le premier adjoint de M. Delignière de 1800 à 1801.

Les “ citoyens volontaires ”

Autre conséquence de cette période : les guerres. À l'époque, la République est quasiment seule pour se défendre. Au moment où le tirage au sort envoie des milliers de jeunes au front, apparaît une catégorie de combattant à part : le Citoyen Volontaire. Nous avons retrouvé dans les registres d'état civil (actes de décès) la trace de deux jeunes Thourottois, engagés dans les bataillons de volontaires créés en 1791.

Le premier s'appelle Pierre Caron, engagé dans le 10^{ème} bataillon de volontaires de la Manche. Il sert comme soldat canonnier sur les côtes nord de la nation. Selon son acte de décès, il est âgé de 21 ans lorsqu'il meurt à l'hôpital de Dieppe, en 1794.

Le second citoyen volontaire s'appelle Alexis Delabie, fils d'Alexis Delabie, qui deviendra adjoint municipal de M. Pincheprez en 1798. Le jeune Delabie, né en novembre 1774, s'engage dans le 3^{ème} bataillon des Ardennes, 7^{ème} compagnie en tant que fusilier. Il décède à l'hôpital de la Flèche (dans la Sarthe) des suites de ses blessures. Si son cas est intéressant, c'est tout simplement pour son combat contre les insurgés de Vendée (les Chouans). En effet, la commune de la Flèche était l'une des bases arrière de la République et un grand hôpital de campagne durant la Première Guerre de Vendée (de juillet 1793 à juillet 1794). En 1793, Alexis Delabie fut envoyé, avec la 3^{ème} compagnie des Ardennes, comme renfort pour servir sous les ordres de Tureau (Général en chef) qui souhaitait faire de la Vendée “ un cimetière national ”. Il lutta contre “ l'ennemi de l'intérieur ”, Vendéens et Bretons, alors qu'au départ l'armée des Ardennes devait combattre les troupes coalisées des pays situés à l'est de la France.

Cet article n'a pour but que de donner une image plus précise de la Révolution française. Il est facile de retenir une date mais il est toujours plus intéressant de se plonger, même brièvement, dans la vie de ces hommes qui ont vécu les grands moments de notre histoire, qu'elle soit nationale ou communale.

Les prénoms ont leur histoire

Tableau de naissances de 1841 intitulé "Cable Alphabétique Naissances". Le tableau est divisé en deux colonnes principales, "Mâles" et "Femelles", avec des sous-colonnes pour le numéro de naissance, le nom complet et la date. Les entrées sont :

Sexe	Numéro	Nom complet	Date
Mâles	1	Amand Aussecart Charles	26 Décembre
Mâles	2	Bachelot Jean Baptiste Alfred	16 novembre
Femelles	3	Baujoin Olympie Felicie	16 mai
Femelles	4	Cambien Aussecart Tine	16 Juin

Table annuelle de 1841 où apparaît le prénom Aussecart. Aujourd'hui, on l'orthographe Oscar.

Le prénom est l'élément qui nous différencie au sein d'une famille. Historiquement, il existe depuis plus longtemps que le nom. Il fut d'abord donné en fonction du saint du jour de naissance. Par la suite, pour éviter toute confusion, le nom fut créé, le plus généralement par rapport à la profession ou le lieu d'habitation de la personne.

Dans le choix du prénom, l'aspect religieux fut prédominant. Ainsi, jusque dans les années 1950, les deux prénoms les plus donnés en France furent Marie et Jean. Pour Thourotte, la situation diffère un peu puisque Marie laisse place, dès 1910-1919, à Marguerite et à Jacqueline.

Par mode ou par coïncidence, des prénoms se retrouvent chaque année en première place. Chose intéressante actuellement, des prénoms anciens reviennent en force au détriment de prénoms plus anglo-saxons souvent donnés dans les années 1990.

Mais ce qui est impressionnant, c'est le nombre de prénoms donnés de nos jours. En effet, entre 2000 et 2009, 319 prénoms ont été référencés dans nos registres pour 564 naissances.

Cette profusion est confirmée au regard des périodes précédentes. Ainsi, pour 421 naissances de 1940 à 1949, nous en retrouvons 137. Trente ans plus tard, de 1970 à 1979, ce sont 221 prénoms pour 598 naissances qui apparaissent.

Les habitants de notre commune, comme pour l'ensemble de la France, recherchent de plus en plus à individualiser le prénom de l'enfant. Ils ne se contentent pas des prénoms classiques mais visent l'originalité.

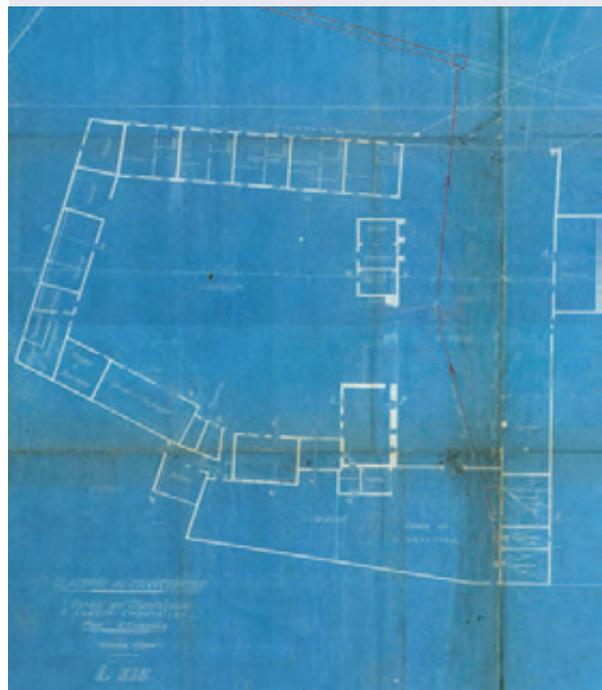
L'apparition de prénoms méconnus peut expliquer l'ouverture de notre société à d'autres cultures. En effet, lors de la grande vague migratoire des années 1920, nous enregistrons beaucoup de prénoms à consonance italienne ou espagnole. Plus récemment, c'est en 1978 que l'état civil de Thourotte enregistre son premier prénom d'origine nord-africaine : Hakim.

Enfin, malgré la prédominance de certains prénoms, chaque génération en voit apparaître de surprenants comme Urzine, Andresine, Euphrosine, Alphée, Aspasia, Zulma, Zelica, Sylvabelle, Théodosie, Saturine, Benonie, que nous retrouvons au 19^{ème} siècle.

Futurs parents, c'est à vous d'écrire la suite !

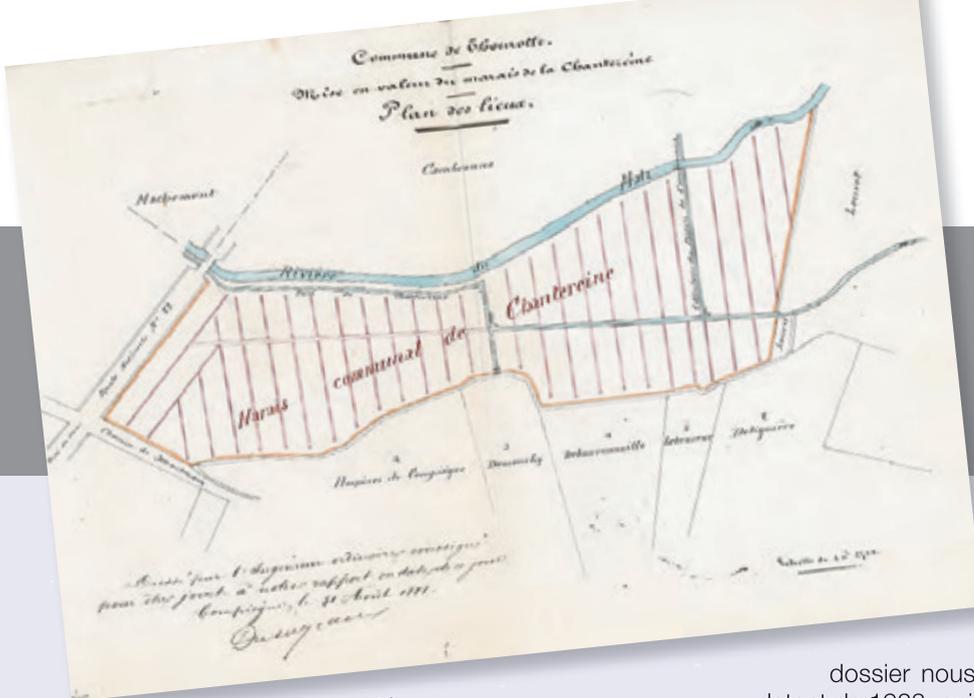
Chantereine

S'il existe un nom bien connu sur notre commune, et pour cause, c'est bien celui de Chantereine. Il signifie "là où chantent les rainettes". C'est un bel hommage à nos amies les grenouilles. Le lieu-dit Chantereine était, il y a encore un siècle, bien différent de ce que nous connaissons.



Plan de la ferme de Chantereine, réalisé en 1923.

Cet article a été publié pour la première fois dans Contact en juillet 2013.



Le marais de Chantereine en 1881.

A côté de l'actuelle usine Saint-Gobain, imaginez des marécages et des champs humides... qu'il a fallu assainir ! Au 19^{ème} siècle, cet espace était une source de revenus pour la commune qui, chaque année, vendait aux enchères les droits de ramassage de bois, d'herbes ou de fruits présents dans cette zone.

Le long de ce marais se trouvait une ferme, déjà présente au début du 19^{ème} siècle. Dans l'imaginaire collectif, elle donna son nom à l'usine. L'acquisition de cette ferme ne fut pas forcément l'achat le plus coûteux dans notre commune, mais, par son emplacement, ce fut le plus important.

Cette ferme fut achetée en 1919 à une femme, Gabrielle Molaye. Née le 17 décembre 1883, elle était, au lendemain du premier conflit mondial, la dernière descendante d'une famille installée à Thourotte depuis juillet 1879. Cet emménagement n'est pas anodin : il correspond au mariage de Nicolas Molaye (père de Gabrielle) avec Élise Louvet, descendante des premiers propriétaires de la ferme. De nos jours, leur nom de famille nous revient lorsque nous parlons du moulin Louvet (aujourd'hui disparu) ou du chemin du même nom (actuelle rue d'Estienne d'Orves).

Gabrielle avait un frère aîné, Gaston, né le 31 mars 1880 dans notre commune, hélas mort au combat le 23 mai 1916 à Baleycourt, un hôpital de campagne de la bataille de Verdun. Durant ce conflit, Gabrielle se retrouva seule, mais n'abandonna pas la ferme familiale, ce qui lui valut de recevoir la Croix de Guerre, le 22 septembre 1920, avec la citation suivante : *"restée seule à l'exploitation d'une ferme à six kilomètres des lignes, y est demeurée jusqu'au 10 juin 1918. Forcée par ordre d'évacuer sa ferme, ne l'a quittée qu'au dernier moment après avoir, sous les bombardements, pansé et soigné avec un admirable dévouement, les blessés français qu'on transportait chez elle"*.

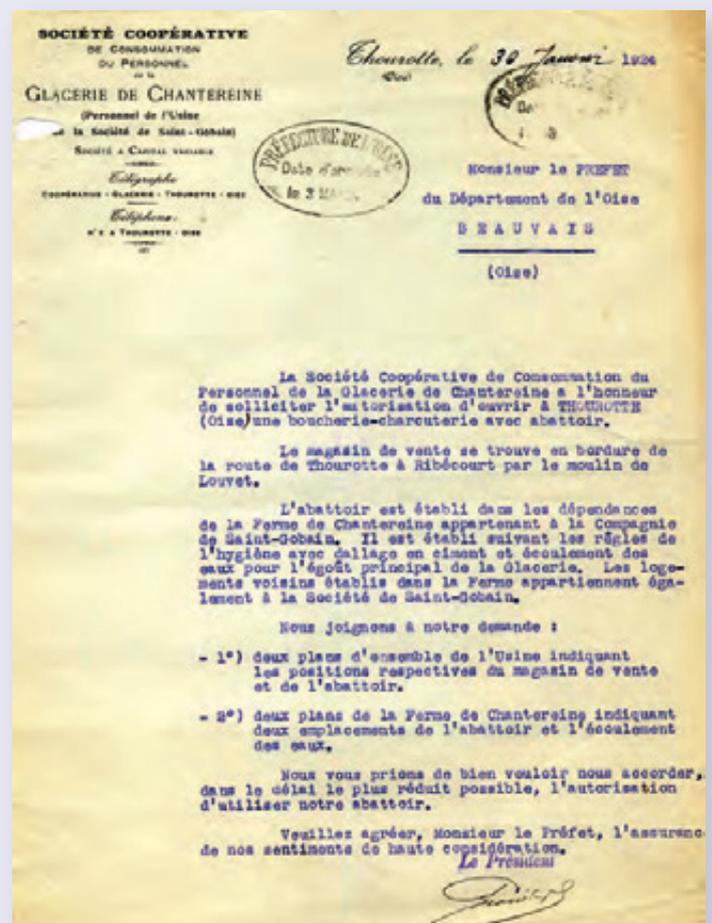
La ferme vendue, Gabrielle emménagea dans une maison de la rue de la République. Seule sa sépulture, où elle fut enterrée en 1958, rappelle sa présence. Elle est toujours visible dans notre cimetière municipal.

Quant à la ferme, elle fut sauvée, pendant un temps, par le groupe industriel. En effet, les travaux de construction d'une usine, de plusieurs cités et de bâtiments annexes ne vinrent pas détruire cet édifice. Pour alimenter sa boucherie coopérative située rue Pasteur, le groupe Saint-Gobain transforma la ferme en tuerie, c'est-à-dire en abattoir.

Les Archives municipales possèdent le dossier de déclaration d'établissement insalubre qui se révèle, pour nous, excessivement intéressant. En effet, ce dossier nous laisse découvrir un plan de cette ferme, datant de 1923, qui vous est présenté en page 10.

L'autorisation d'exploitation fut notifiée en 1924, au boucher de l'usine, Léon Ancelin. Ce dernier était le frère de Charles Ancelin, qui fut maire de Thourotte de 1953 à 1961.

Pourquoi vous parler de tout ceci aujourd'hui ? C'est le moyen pour nous d'évoquer le monde agricole qui existait avant la Première Guerre Mondiale. Mais c'est aussi une autre façon d'aborder l'installation de l'usine Saint-Gobain. Elle a été inaugurée en juillet 1923. Elle a donc bientôt 100 ans.



Courrier adressé au préfet de l'Oise, le 30 janvier 1924 :
" La Société Coopérative de Consommation du Personnel de la Glacerie de Chantereine a l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir à Thourotte une boucherie-charcuterie avec abattoir. "

La Fête des Pères Lapins

La “ Ligue des pères de familles nombreuses du personnel ouvrier de la Glacerie de Chantereine ” remercie chaleureusement celles et ceux qui ont participé à la traditionnelle Fête des Pères Lapins, les 5 et 6 août 1928.

Durant ces deux jours, furent organisés des bals populaires, un défilé dans les rues de la commune, ou encore des démonstrations de gymnastique. La course cycliste de 60 kilomètres a été remportée par Monsieur Glorian, originaire de Machemont. Le traditionnel concours de beauté a été organisé, non plus pour désigner “ la reine de Thourotte ” mais

Cette manifestation
est quasiment
oubliée de nos jours.

pour élire “ la reine des verriers ”. Ainsi, Monsieur Baujoin, adjoint au maire, a couronné Mademoiselle Grison et a félicité ses demoiselles d’honneur, Mesdemoiselles Néve et Cattier.

Les enfants ne furent pas en reste car, entre courses de sacs, manèges de chevaux gratuits et bal pour juniors, ils reçurent bonbons et jouets à profusion.

Portant la jolie appellation de Fête des Pères Lapins, cette manifestation est quasiment oubliée de nos jours. Elle était généralement organisée aux alentours de la Saint-Laurent (patron des ouvriers verriers). Nous la connaissons par quelques témoignages et coupures de presse. La commune a conservé seulement deux photographies de l’événement, prises à la sortie de la salle qui porte aujourd’hui le nom de Saint-Gobain. Il est probable que ces clichés aient été réalisés lors de la Fête des Pères Lapins de 1927.



L'école pour tous... et pour toutes

Connaissez-vous M. Joseph Maximilien de Foly ? Logiquement non, puisqu'il était instituteur dans les années 1830. Nous savons peu de choses sur lui, sauf qu'il est né en 1804, qu'il enseignait en 1831 et qu'il fut remplacé par M Jean-Baptiste Bouly, premier instituteur installé durablement sur le territoire de notre commune. Ce dernier se retrouve dans les recensements de population des années 1836 à 1861. M. de Foly incarne l'idée que les communes pouvaient, si elles le souhaitaient, proposer aux enfants un enseignement primaire (loi de 1816).

Concernant l'école de M. de Foly, nous n'avons pas de renseignements en notre possession. Le premier document évoquant un bâtiment scolaire est le recueil des actes administratifs de 1850, qui nous démontre la volonté de la commune de se doter d'une école. Elle fut construite, rue de la République, par M. Lequint, entrepreneur à Margny-lès-Compiègne. Le bâtiment abrite aujourd'hui la perception.

Par cette démarche, Thourotte ne faisait qu'appliquer la loi Falloux du 15 mars 1850, qui autorisait chaque commune de France à avoir une école, à condition que celle-ci soit entièrement subventionnée par la municipalité.

29 ans plus tard, et sûrement pour des raisons de bonne moralité, la commune décida d'investir dans la construction d'une école pour filles. Cette fois, c'est M. Ernest Babillon, entrepreneur au Plessis-Brion, qui se chargea de la construction. Daté du 27 avril 1879, le procès-verbal d'adjudication précise même que " *les travaux concernent la construction d'une salle d'école pour les filles avec bûcher, buanderie et murs de clôture* ". Cette école, nous pouvons la situer au 54, rue de la République.

Ces deux bâtiments se devaient d'être fonctionnels puisqu'en plus d'accueillir des élèves, ils étaient aussi le lieu d'habitation des institutrices et des instituteurs. En 1931, la municipalité décida de réhabiliter les deux écoles et demanda donc à l'architecte de dresser des plans précis des locaux. Ces schémas présentèrent deux bâtiments pouvant accueillir au plus 30 élèves et pourvus de chambres, cuisine et salle à manger. Dans le cas du bâtiment servant d'école pour les garçons, le premier étage était réservé à la commune puisque c'était la mairie.

À l'école des filles fut adjoint un second bâtiment appelé " la baraque ". Acheté en novembre 1924, restauré à partir de 1925 sur les fonds dédiés à la reconstruction suite aux dommages de guerre, cette " baraque " permit l'ouverture d'une seconde classe de filles et la création d'une structure pour accueillir les maternelles. L'ensemble était géré en 1921 par M^{me} Wyatt, institutrice, et M^{me} Bouchinet, institutrice adjointe.



École de garçons, au début des années 1920.

Ces bâtiments furent remplacés plus tard par un ensemble moderne que vous connaissez tous, le groupe scolaire Onimus. Mais, bien que voulu dès 1929, il fallut attendre des années pour que cet ensemble fonctionnât à peu près correctement. En effet, lors de sa séance du 22 avril 1939, le conseil municipal est revenu sur le problème d'effectifs dans les classes de garçons du groupe scolaire Onimus. On y recensait alors 146 élèves répartis sur 3 classes... dont 71 pour l'une des trois ! En cette même année 1939, les élus thourottois cherchaient également à démêler le problème de l'école maternelle : alors que la municipalité avait achevé en 1937 la construction de ce bâtiment à 11 classes, l'État n'avait embauché que 6 enseignantes pour y travailler. À quand les 5 autres ?

Pour le conseil municipal, ces retards résultaient du manque de crédits alloués par l'État. Les problèmes d'effectifs n'ont été que partiellement soulagés en août 1939, avec l'ouverture d'une 4^{ème} classe dans l'école des garçons. Du côté des jeunes filles, aucune solution n'a été trouvée : l'école a accueilli 125 élèves, réparties entre deux classes seulement, lors de la rentrée 1939 !

Ce n'était pas n'importe quelle année scolaire : le 2 septembre 1939, aux côtés des alliés, la France a déclaré la guerre à l'Allemagne. Les enfants thourottois ont continué à fréquenter l'école durant quasiment tout le conflit. C'est une autre histoire...

146 élèves répartis
sur 3 classes

Un petit monument pour la grande Histoire

Des monuments, vous en connaissez certainement dans notre commune. Évidemment, le plus célèbre est le monument aux morts. Mais connaissez-vous celui du Pont du Matz ?

Toujours présent, mais peu vu, il existe pour rappeler l'extrême avancée des Allemands en juin 1918. Fruit de la réflexion du sculpteur Paul Moreau Vauthier, il s'agit d'une borne d'un mètre de haut, surmontée d'un casque. Elle fut installée en juin 1924 par le Touring Club de France. Avec 219 de ses consœurs (la nôtre est la n°32), elle représente la ligne de front en France et en Belgique, telle qu'elle était en juin 1918. En 1932, alors que la borne thourottoise était déjà installée depuis huit ans, notre municipalité s'est décidée à y participer en versant 50 francs au Touring Club de France.

Aujourd'hui, nous estimons qu'il ne reste que 97 bornes... dont celle de Thourotte, que vous irez probablement voir après la lecture de cet article.

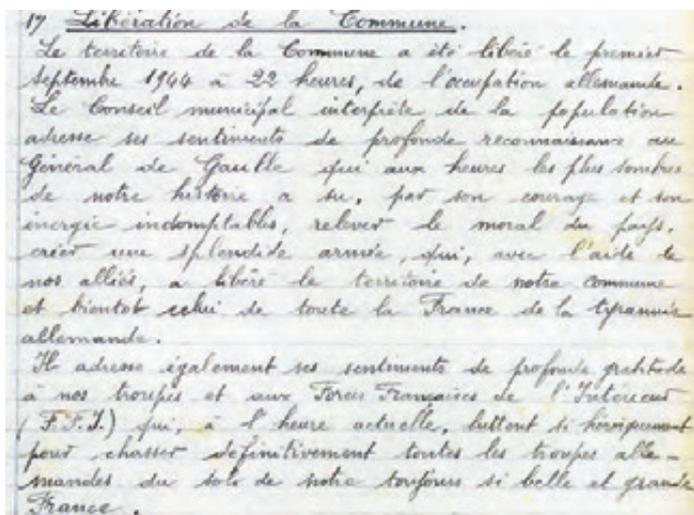


Vue sur la borne, dans les années 1930.

1^{er} septembre 1944 : la Libération de Thourotte

Voici le récit de la Libération et des jours qui l'ont précédée. Pour ne pas oublier.

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, Thourotte fait partie de la Zone Occupée par les troupes allemandes. L'histoire bascule le 6 juin 1944, lorsque les forces alliées débarquent sur les côtes normandes, avant de progresser sur le territoire français. Caen est libérée le 20 juillet. En août,



La Libération figure sur le registre municipal de l'époque.

c'est le tour de Rennes, puis Nantes, ou encore Orléans. Le 25 août, Le Général de Gaulle peut prononcer son fameux discours : " *Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré !* " Le 31 août, les Anglais délivrent Amiens des troupes allemandes.

Pendant que les alliés libèrent les villes une à une, les Thourottois reprennent espoir. Certains osent même accrocher des drapeaux français à l'occasion du 14 juillet 1944 ! Les 2 et 7 août, notre ville est survolée par des avions américains et anglais, qui bombardent un train transportant du matériel allemand. La gare de Thourotte est touchée.

Nous voici au 1^{er} septembre. Le matin, les troupes américaines achèvent de délivrer Compiègne. Ensuite, elles poursuivent leur route en direction de Noyon : Thourotte est sur le chemin. A 19h15, les Américains arrivent dans notre ville : leurs chars sont sur nos routes, leurs avions tirent avec une remarquable précision. La Libération de Thourotte prend moins de trois heures : les combats cessent à 22h, comme en atteste le compte-rendu du conseil municipal du 3 septembre, présidé par le maire Joseph Onimus.

Par arrêté du 24 novembre 1944, le préfet nomme Charles Baticle président de la délégation spéciale, qui gère la commune jusqu'aux élections municipales. Le scrutin a lieu en 1945, et fait d'Édouard Pinchon le premier maire de l'après-guerre.

Cet article a été publié pour la première fois dans Contact en novembre 2014.

La cité sportive

L'implication de la commune dans le domaine sportif est indéniable.

Entre 1945 et 1954, les achats de matériel sportif, plus destinés aux scolaires qu'aux sociétés sportives, passent de 1 500 à 46 700 francs. En 1947, la commune investit plus de 200 000 francs pour réaménager la piscine qui, à cette période, est sur une berge de l'Oise. C'est l'époque des subventions qui peuvent, selon les activités et les associations sportives, atteindre 50 000 francs.

La grosse réalisation de cette époque est le nouveau stade municipal, comprenant un terrain de football et une piste d'athlétisme, le tout pourvu de gradins. En 1945, le maire émet, pour la première fois, l'idée de construire un stade, qui doit être facilement accessible aux élèves du groupe scolaire. Le projet se porte sur les terres situées en face de la mairie. Le conseil municipal accepte d'acheter les terrains au prix de 120 000 francs l'hectare, à partir de mars 1946. Une fois la terre aplanie, l'aménagement est mené relativement vite : dès janvier 1948, les élus thourottois parlent de clôturer l'ensemble et de créer une entrée principale. En mai 1950, la municipalité travaille sur l'installation d'une tribune.

Très vite, ce stade prend une place importante dans la vie sportive thourottoise : il est fréquenté par les écoles comme par les clubs. En avril 1954, il est au cœur de négociations entre

les conseillers municipaux et les dirigeants de l'usine Saint-Gobain. Jusqu'alors, la glacerie disposait de son propre stade, réservé aux temps de loisirs de son personnel. Ce terrain ne peut pas rester dédié au sport, car les dirigeants souhaitent y implanter l'extension de leur usine. Le club de football de la Glacerie de Chanteraine doit donc trouver un nouveau lieu pour ses entraînements. Le conseil municipal accepte que les joueurs investissent son stade, à condition que certains travaux y soient réalisés par le groupe Saint-Gobain pour le mettre aux normes et l'homologuer officiellement.

Une fois ces aménagements réalisés, le stade municipal accueille tous types de manifestations mais surtout les matchs de football, qui peuvent réunir plus de 3000 personnes. C'est aussi là que certaines kermesses se déroulent. Les élus attribuent au stade le nom de Roger Paullier (1903-1966), un conseiller municipal particulièrement impliqué dans la vie sportive thourottoise.

La grosse réalisation
de cette époque
est le nouveau stade
municipal.

Au fil des décennies, Thourotte se dote de nouveaux équipements, fréquentés aujourd'hui par 23 associations sportives : le jeu d'arc, la salle Marcel Cerdan, le complexe gymnase du Courtil Muret, le complexe

Édouard Pinchon et ses courts de tennis, le dojo Robert Amory, la piscine Georges Bonichot... et même un stade, à proximité de l'usine Saint-Gobain et du canal. Le Stade Roger Paullier devient l'Espace Roger Paullier : actuellement, il est réaménagé pour devenir un très beau lieu d'agrément... équipé notamment d'un city-stade. Plus que jamais, Thourotte reste une cité sportive.



Vue sur le stade Roger Paullier, au début des années 1960.

Ce nom ne vous dit sûrement pas grand-chose. Et pour cause, Marcel Paysant n'est pas natif de Thourotte et il ne fut pas non plus habitant de notre commune. Cependant, vous côtoyez son travail tous les jours. En fait, il fut l'architecte de notre commune durant plus de 40 ans.

L'histoire commence à la fin des années 1920 lorsque le maire de l'époque, Joseph Onimus, réclame un groupe scolaire couplé à un nouvel hôtel de ville : il s'agit de s'adapter à l'explosion démographique que connaît Thourotte grâce à l'implantation de l'usine Saint-Gobain. Deux architectes proposent un projet en 1932 : Marcel Mages (concepteur de la clairière de Rethondes) et son collaborateur Marcel Paysant. Toit plat, symétrie des bâtiments, éléments décoratifs sur les frontons : l'architecture est moderne. Le projet est réalisé, mais pas complètement. En effet, les plans prévoyaient une grande salle au centre de cet ensemble : elle aurait permis l'organisation d'événements ou de réunions, favorisant les rencontres entre les anciens et les nouveaux habitants de la commune. Cela aurait été utile, en cette époque où les Thourottois du vieux village peinaient encore à intégrer les résidents des toutes nouvelles cités Saint-Gobain. Hélas, la France de 1932 est affectée par les rebonds de la crise économique de 1929 : le projet de grande salle est finalement abandonné. L'école maternelle entre en fonction en 1934. En décembre 1936, le conseil municipal s'installe dans le nouvel hôtel de ville de la rue Jean Jaurès, quittant donc l'ancienne mairie de la rue de la République : ce bâtiment abrite aujourd'hui la perception. L'année 1939 voit l'ouverture des deux écoles primaires de la rue Jean Jaurès : une pour les filles, l'autre pour les garçons.

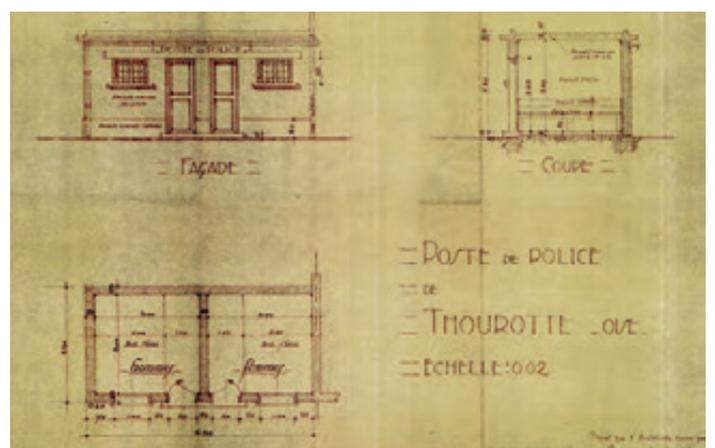


L'avant-projet d'école maternelle, de mairie et de salle de réunions, en 1932.

Marcel Paysant propose à la commune d'autres structures comme, par exemple, le surprenant poste de police de Thourotte. Il est souhaité par la municipalité pour cadrer et loger ceux qu'on appelle à l'époque " les chemineaux " : les vagabonds ou les travailleurs itinérants. L'avant-projet est présenté en décembre 1936 au conseil municipal. Cette construction répond, elle aussi, aux principes de l'architecture moderne et n'est pas sans rappeler un autre lieu érigé beaucoup plus tard. Réceptionné en janvier 1937, ce bâtiment ne fait pas longtemps office de poste de police ou de prison car, très rapidement, il commence à servir de remise au garde champêtre.



L'école maternelle, la mairie et le champ leur faisant face, en 1936.



Avant-projet de poste de police, en 1936.

Marcel Paysant

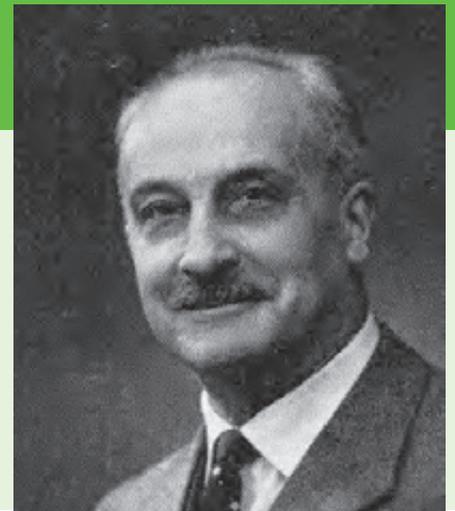
L'histoire ne s'arrête pas là. Dans les années 1950 et au début des années 1960, la municipalité doit de nouveau faire face à une augmentation des effectifs scolaires due, entre autres, à la construction de nouveaux lotissements. Il est donc nécessaire d'agrandir le groupe scolaire Joseph Onimus. En 1935, Marcel Paysant avait réfléchi à cette éventualité et avait demandé une étude de sols pour s'assurer de la faisabilité d'un agrandissement par le haut. Des étages sont donc construits au-dessus de l'école des garçons puis de l'école des filles.

Dans les années 1970, toujours dans le domaine scolaire, Marcel Paysant propose l'agrandissement de l'école maternelle, mais cette fois de façon longitudinale. Par ailleurs, il participe à la construction du collège. Sur ce projet, Marcel Paysant est associé aux cabinets G.I.R.E.C. et Soubat Architectes D.P.L.G., tous deux de Montrouge. Le collège entre en fonction en 1974.

Marcel Paysant n'intervient pas exclusivement sur les bâtiments scolaires. À la fin des années 1970, il travaille à l'agrandissement de la mairie, en la dotant d'une aile supplémentaire avec étage. À quelques mètres de là, une autre création de Marcel Paysant attire particulièrement notre attention : la salle Marcel Cerdan.

L'idée d'une salle de sports remonte au début des années 1960, mais c'est le 21 juin 1965 que le projet est définitivement adopté par le conseil municipal. Les élus souhaitent offrir aux élèves du groupe scolaire Onimus une salle dédiée aux sports d'intérieur, en complément des infrastructures extérieures, construites entre 1968 et 1971, comme le stade omnisports, le terrain de sport scolaire, les terrains de handball, de basket et de volley. Après d'âpres négociations pour obtenir les subventions nécessaires, la première pierre est posée le 12 décembre 1970 par Jacques Bruneau, préfet de l'Oise. Les travaux sont exécutés en un an et demi. Le 3 juin 1972, la salle accueille sa première manifestation. Inaugurée officiellement le 25 novembre 1972, elle prend le nom du boxeur Marcel Cerdan. Même s'il est très réussi, ce bâtiment reste incomplet : en relisant le compte-rendu du conseil municipal du 21 février 1973, on apprend que la salle Marcel Cerdan devait être couplée à une piscine.

Cet article a été publié pour la première fois dans Contact en juillet 2016.



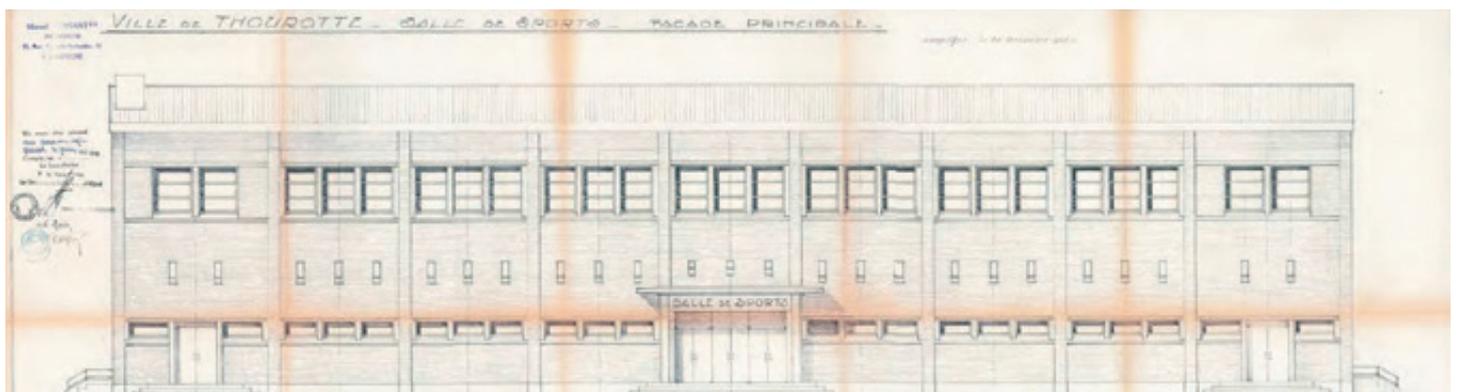
*Marcel Paysant
en 1965.*

Mettons cette remarque de côté et admettons que choisir Marcel Paysant est très intéressant du point de vue architectural. En effet, bien que construite dans les années 1970, la salle Marcel Cerdan conserve les caractéristiques de l'architecture moderne des années 1930. En observant le bâtiment, vous découvrez, là encore, la symétrie et les toits plats. En vous retournant, vous remarquez que la salle Marcel Cerdan répond à l'ensemble groupe scolaire-mairie. En effet, un axe coupe quasiment parfaitement les deux ensembles et la façade de briques rouges rappelle celles de l'école maternelle et de la mairie. Le projet de 1932 reste incomplet mais, 40 ans plus tard, Marcel Paysant réinvente la cohérence de ce site.

Pour conclure : le nom de notre architecte est inscrit sur ces deux bâtiments. À vous de le trouver !



Destruction du poste de police, au milieu des années 1980.



1967 : plan de construction de la salle de sports, qui n'a pas encore le nom de Marcel Cerdan.

Les Effaloises

En plein centre de notre territoire se trouve une zone boisée, traversée par un cours d'eau. Elle est qualifiée de " zone naturelle " par le Plan Local d'Urbanisme. Cet espace, le parc urbain, est aussi appelé " parc des Effaloises " ou " du Martelois " : comme il se trouve à la limite des deux zones, la confusion est compréhensible ! Ce coin de verdure de 24 hectares est le résultat d'une politique de sauvegarde amorcée dans les années 1970.



1981 : une des entrées du parc, avec ses jeux en bois.

Cette zone a toujours été naturelle. Au 19^{ème} siècle, nous trouvons des informations concernant cet espace dans le cadre de la gestion du ru des Effaloises ou dans les statistiques agricoles. Le ru était étroitement surveillé : la municipalité imposait une gestion de ce cours d'eau à la charge des propriétaires riverains. L'objectif était de ne pas voir cette petite rivière s'envaser et devenir insalubre. C'est d'ailleurs après l'épidémie de choléra de 1849 (la dernière grande contagion qui toucha notre commune) que cette obligation de curage fut mise en place.

Les années passent et, au milieu des années 1970, le conseil municipal souhaite limiter l'urbanisation des Effaloises en préservant une zone verte nécessaire à la détente et aux loisirs des familles nouvellement arrivées. La création d'un parc est actée lors de la séance du 25 juin 1976. C'est à la même époque qu'est créé le parc de la Roseraie, qui prolonge cette zone verte. En septembre 1978, une étude écologique est publiée. Elle revient sur les caractéristiques géologiques du parc, mais aussi sur l'intérêt de

celui-ci en matière de faune et de flore. Il note, par exemple, la présence de cynoglosse des montagnes, plante herbacée de 75 centimètres de hauteur, sur la petite falaise entre le Martelois et les Effaloises, à deux pas du ru. Malgré nos recherches, nous ne retrouvons plus de telles plantes ! Certains d'entre vous auraient-ils tout cueilli ?

La création du parc ne se fait pas sans dégâts : ils sont essentiellement causés par le curage du ru. En 1977, la zone marécageuse est quasiment détruite. Elle se reconstitue assez rapidement : vous le constatez si vous franchissez le petit pont de bois qui relie les Effaloises et le Martelois.

Depuis sa création, le problème de ce parc reste l'incivilité. Lors du conseil municipal du 1^{er} octobre 1983, Daniel Boutteville, rapporteur de la commission des espaces verts, soulève la question : " Ce cours d'eau placé au milieu du parc urbain sert, actuellement, de dépôt d'ordures [...] et il n'est plus tolérable de concevoir une rivière polluée dans l'un des plus grands parcs de Picardie. "

Hélas, la situation a peu évolué. Les incivilités sont même de plus en plus fréquentes. C'est regrettable car ce parc, poumon vert de la commune, fut créé pour le bien-être de tous les Thourottois. Agréable pour celui qui prend le temps de flâner, ce site permet, avec un peu de chance, d'apercevoir quelques lapins... de garenne, si vous nous permettez le jeu de mots !



La cynoglosse des montagnes.



Juillet 1976 : les champs de céréales n'ont pas encore été transformés en parc.

Cet article a été publié pour la première fois dans Contact en juin 2014.

Des délibérations municipales qui ont du chien

Le chien est évidemment un des animaux les plus présents dans notre commune. Nous retrouvons nos amis à quatre pattes sur beaucoup de photographies et cartes postales. Pendant très longtemps, le canin fut aussi le sujet de délibérations municipales.

Traditionnellement, le chien est voué à la protection, s'il n'est pas destiné à la chasse. Aujourd'hui, notre compagnon joue un rôle de moins en moins défensif.

N'oublions pas que, pendant longtemps, le chien a été très utile dans le cadre domestique. Il contribuait à débarrasser les maisons des rongeurs tels que les rats (au même titre que les chats, très présents également, mais dont nous ne pouvons malheureusement pas parler, faute de sources).

Comme ils vivent dans le cercle restreint des hommes, les chiens peuvent poser de lourds problèmes s'il se révèlent agressifs. Pour contrôler cette dangerosité, l'administration a décidé de les référencer.

Ce recensement fut utile à plus d'un titre. Tout d'abord, il permit de créer une taxe : le propriétaire commença à payer une somme déterminée par la race de son chien. Pour la commune, cela représenta d'utiles recettes ! De plus, le recensement a ciblé les animaux potentiellement dangereux, du fait de leur comportement ou du risque lié à la rage.

Au contact d'espèces sauvages, les chiens pouvaient effectivement devenir porteurs de cette maladie. Le recensement a ainsi permis de connaître les lieux d'infections possibles et,

le cas échéant, de tuer l'animal contagieux. Précisons qu'un vaccin contre la rage a été mis au point en 1885.

Quant à la fameuse taxe, elle fut annulée par le conseil municipal de Thourotte, à la fin des années 1950.

11. Taxe sur les chiens.
Le Conseil municipal décide d'appliquer les taxes suivantes:
5^{fr} pour le chien de 3^e C^h
10^{fr} pour le chien de 1^{er} et 2^e C^h, à partir du
1^{er} janvier 1927.
d. Millon

Registre municipal : 22 juillet 1926.



1948 : Bella pose fièrement au côté de sa maîtresse.

7^o) Divagation des chiens.
Malgré les prescriptions antérieures concernant la divagation des chiens, celle-ci demeure et même s'accroît.
M. le Maire déclare qu'il va prendre des mesures rigoureuses pour faire cesser cette divagation.

Registre municipal : 23 mai 1946.

Enrichissez nos Archives municipales !

Depuis maintenant plusieurs années, la commune possède un service d'archives, nécessaire à la gestion des documents produits par l'administration. Les missions du service sont simples : tri, classement, conservation, élimination et communication.

Pour cette dernière mission, nous essayons de proposer diverses modalités de découvertes historiques de notre commune, en partant du fonds d'archives municipales (actuellement constitué de 450 mètres linéaires).

Parler de l'histoire de notre ville ne peut se faire qu'avec votre aide. En effet, les documents administratifs sont trop souvent statiques et peu attractifs. En revanche, les archives privées (familiales, associatives...) donnent une vision plus vivante de

notre commune. Par exemple, parler des fêtes communales en ne prenant que le dossier administratif ne nous donne pas l'ambiance ou les décors, alors qu'une photographie prise par un particulier lors de cet événement le fait très bien.

Par conséquent, participez, vous aussi, à la sauvegarde de la mémoire de notre commune. Vous pouvez témoigner de votre présence sur notre territoire, déposer documents et photographies que nous numérisons et que nous vous rendons.

Depuis 10 ans, 104 familles ont déjà franchi le cap, ce qui représente quasiment 6000 numérisations... avec des documents remontant à 1693. Alors, n'ayez pas peur, venez nous voir !

Contact : laurent.fournier@thourotte.fr

Le Contact historique de novembre 2013 est à nouveau disponible.



Il avait été créé dans le même esprit... et dans le même contexte d'élections municipales en approche !

Pour prolonger votre lecture d'aujourd'hui, retrouvez le *Contact* de novembre 2013 sur les présentoirs de la mairie, de la médiathèque et de l'Espace Angèle Fontaine.

Vos magazines municipaux en version audio

Ce numéro de *Contact* et son *Complément d'actualité* sont accessibles en version audio, pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes. C'est une réalisation de l'association Trans-Doc, spécialisée dans l'enregistrement vocal de livres et de revues. Quelques jours après la parution de ce numéro, vous pourrez gratuitement retirer votre C.D. à l'accueil de la mairie. Vous pourrez également écouter *Contact* sur votre smartphone, en utilisant ce Q.R. code.

Trans-Doc

Point Lecture, 17 rue de la prairie, 60280 Margny-lès-Compiègne
Tél : 06 78 43 46 08 • Site Internet : www.trans-doc.org



Hôtel de ville - 18, rue Jean Jaurès, 60150 Thourotte
Adresse postale : C.S. 60069, 60777 Thourotte
Tél : 03 44 90 61 00

Courriel : mairie@thourotte.fr • Site Internet : www.thourotte.fr